



Date de création : 14-08-2018
Date de mise à jour : 14-08-2018

Informations produit

Type de préparation

Poudre soluble.

Désinfectant virucide, bactéricide et fongicide.

Grâce à :

- l'activité synergique des composants qui libèrent, sous forme d'une réaction en chaîne, des molécules biocides de nature oxydante ;
- la présence de deux acides organiques (acides maliques) et d'un acide non organique (acide sulfamique), qui permet d'abaisser le pH et de potentialiser l'action du biocide principal : l'Oxone ;
- l'activité tensioactive et détergente pour une meilleure pénétration des biofilms, ce qui favorise le contact intime entre la solution biocide et les pathogènes à détruire.

Les utilisations autorisées

- Doses d'emploi selon l'AMM

. Élevage (logement, matériel, transport)

Bactéricide à 1 % (1:100).

Fongicide à 1 % (1:100).

Virucide à 0,5 % (1:200).

. Agro-alimentaire (locaux de préparation et matériels de transport de la nourriture pour animaux)

Bactéricide à 1 % (1:100).

Virucide à 0,5 % (1:200).

- Doses d'emploi selon l'agrément DSV

Bactéricide à 1 % (1:100).

Virucide à 1 % (1:100) dans le cadre des maladies contagieuses d'origines bactérienne et virale (y compris la fièvre aphteuse).

Mode d'emploi et dose à appliquer pour chaque usage autorisé

- Désinfection virucide

Dilution : 0,5 % (1:200).

Dose : 200 à 300 ml/m².

Appliquer VIRKON® à l'aide d'un matériel de pulvérisation approprié sur toutes les surfaces du bâtiment.

- Désinfection des surfaces

Dilution : 1 % (1:100).

Dose : 200 à 300 ml/m².

Appliquer VIRKON® à l'aide d'un matériel de pulvérisation approprié sur toutes les surfaces du bâtiment.

- Désinfection des matériels

Dilution : 1 % (1:100).

Dose : 200 à 300 ml/m².

Nettoyer et désinfecter les équipements agricoles, les matériels d'alimentation et véhicules.

- Pédiluves et rotoluves

Dilution : 1 % (1:100)

Dose : 50 g de VIRKON® dans 5 litres d'eau.

Renouveler la solution tous les 4-5 jours ou dès que la solution est trop chargée en matière organique.

- Désinfection des circuits d'eau

Dilution : 1 % (1:100).

Dose : 1 kg de VIRKON® pour chaque 100 litres d'eau.

Désinfecter bacs et systèmes de distribution d'eau. Laisser agir 30 minutes.

- Nébulisation

Dilution : 1 % (1:100).

Dose : appliquer 1 litre de solution pour 10m² de surface au sol.

Utiliser un matériel de nébulisation approprié.

- NB. Pour la désinfection des surfaces et équipements, laisser agir la solution pendant 30 minutes au moins (temps de contact de 10 minutes pour le trempage).

La fréquence des désinfections dépendra des exigences biosanitaires de chaque site.

Consulter Qalian pour tout autre renseignement.

Pour garantir une utilisation précise et économique de VIRKON® utiliser le gobelet gradué pour mesurer les petites quantités (graduation par 25 g jusqu'à 200 g). Dans le cas de volume plus important, peser à chaque fois vos besoins (le couvercle jaune des conditionnements 2,5 kg et 5 kg peut contenir jusqu'à 700 g maximum).

L'identité de toute substance active biocide contenue dans le produit et sa concentration en unités métriques

Poudre soluble dans l'eau, contenant la substance active biocide :

Pentapotassium-bis(peroxymonosulfate)- bis(sulfate), n° CAS : 70693-62-8 497 g/kg

Précautions d'emploi

- Mentions de danger et conseils de prudence :

H315. Provoque une irritation cutanée.

H318. Provoque des lésions oculaires graves.

H412. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102. Tenir hors de portée des enfants.

P273. Éviter le rejet dans l'environnement.

P280. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer.

P310. Appeler immédiatement un centre antipoison/un médecin.

P501. Éliminer les contenants dans une décharge en conformité avec les législations locales, régionales et nationales.

N° d'appel d'urgence : INRS +33(0)145.42.59.59

- Contient : peroxodisulfate de dipotassium, dipentène. Peut produire une réaction allergique.

- Composants dangereux

Bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium N° CE : 274-778-7.

Élimination en toute sécurité du produit biocide et de son emballage

Éliminer le produit comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Rincer l'emballage avec de l'eau après utilisation et l'éliminer de façon appropriée (éliminer les résidus de poudre et emballage comme déchets spéciaux).

Des indications concernant les mesures de précaution à prendre pendant l'utilisation, le stockage et le transport

Utiliser les désinfectants avec précaution. Toujours lire l'étiquette, la fiche de sécurité et toute autre information sur le produit avant utilisation.

Conserver dans un endroit sec et frais en ayant bien refermé le couvercle.

Toujours bien refermer le couvercle après utilisation si le produit doit être stocké pour une certaine période.

Empêcher le produit, les solutions concentrées ou diluées d'être versés dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Ne jamais mélanger à d'autres produits chimiques à moins qu'ils soient recommandés par le fabricant.

Si le temps de contact devait se prolonger avec des surfaces métalliques, rincer avec de l'eau.

Rincer tout équipement après utilisation.

Toute personne non protégée ne doit en aucun cas entrer dans des pièces ayant été traitées jusqu'à ce que le brouillard

de pulvérisation soit dispersé.

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Désinfectant de surface réservé aux professionnels.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Présentations

Présentation et quantité

Boîte de 1 kg

Code GTIN : 05030157005196

Boîte de 2,5 kg

Code GTIN : 05030157005172

Boîte de 5 kg

Code GTIN : 05030157005189

Seau de 10 kg

Code GTIN : 05030157005140

Boîte de 25 sachets de 50 g

Code GTIN : 03661753104453

Le numéro de l'autorisation (si obtenu)

AMM du Ministère de l'Agriculture n° 850032.

Biocide TP3, TP4, TP5 N° d'inventaire 31910.

Agrément Direction des Services Vétérinaires N° 1032 pour la prophylaxie des maladies contagieuses.

Laboratoire

The logo for QALIAN, featuring the word "QALIAN" in a bold, sans-serif font. The letter "Q" is stylized with a vertical bar on its left side.

QALIAN
34 RUE JEAN MONNET
ZI D'ETRICHE
BP 20341
49503 SEGRE cedex